



# Charte de Fonctionnement Groupe Sports de la Forme Saison 2020-2021

## **Documents demandés lors de l'inscription**

- Certificat médical obligatoire datant de moins de 3 mois pour les nouveaux adhérents. En cas de réinscription, la date de validité du certificat médical ne doit pas excéder 3 ans (à renouveler).
- Les règlements acceptés : chèques bancaires, passeports loisirs et culture, chèques vacances, dispositif « SORTIR », espèces.

## **Les obligations des adhérents**

- Respecter les horaires des activités (Arriver à l'heure) et le fonctionnement de la structure.
- Obligation d'émargement avant chaque début de cours pour faciliter l'évacuation et le travail des pompiers en cas d'incendie, ainsi que dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire permettant d'identifier tous cas contact en lien avec le Covid-19.
- Être muni obligatoirement d'une serviette propre à poser sur les tapis et avoir une paire de chaussures de sport propres prévues uniquement pour les activités en salle.
- Respect des gestes barrières et du protocole sanitaire.

## **Vacances scolaires**

Durant les vacances scolaires de la Toussaint, février et avril, les cours seront regroupés sur certaines sections du CPB et assurés uniquement la 1ère semaine.

Aucun cours durant les vacances de Noël et les jours fériés.

## **Remboursement de la cotisation**

La demande de remboursement devra être motivée par un courrier (postal ou mail) accompagné d'un justificatif (un certificat médical, mutation professionnel, grossesse ...) et sera étudiée lors des réunions de commission technique du groupe Sports de la Forme. Les frais fixes ne seront pas remboursés.

**Aucun remboursement à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2020.**

## **Absence d'un éducateur Sportif**

Le groupe Sports de la Forme fera tout son possible pour le remplacement.

Si impossibilité, le groupe ou la section fera son possible pour vous prévenir par mail, SMS ou affichage sur la porte de la structure.

## **Risques occasionnels de modification des activités**

Durant la saison, des risques occasionnels peuvent survenir (assemblée générale, Quartiers en Scène...) le groupe Sports de la Forme vous proposera alors de pratiquer votre activité dans une autre section, uniquement le ou les jours concerné(s).

## **Cours assuré à partir de 3 personnes**

## **Demande de changements d'activités en cours de saison**

Pour tout changement (activité, jours, horaire ou lieu de pratique), il faudra faire une demande auprès des dirigeantes bénévoles ou par mail à l'adresse suivante : [sportsdelaforme@cerclepaulbert.asso.fr](mailto:sportsdelaforme@cerclepaulbert.asso.fr) et prévenir les éducateurs concernés.

**Fin des activités « Sports de la forme » le samedi 19 juin 2021**